initiatives durables

CONTRAT de Progrès 2026 - 2029



Tous une bonne raison d'agir

sers vivre l'espace ensemble

CONTRAT DE PROGRÈS

Initiatives Durables
est un réseau régional d'acteurs engagés pour un développement responsable des entreprises et des territoires

Le contrat de Progrès
permet à la SERS de formaliser, piloter et valoriser ses engagements dans le développement durable

En adhérant à Initiatives Durables, la SERS s'engage en matière de **RSE**

initiatives durables

sers vivre l'espace ensemble

CONTRAT DE PROGRÈS

En quelques mots

La SERS, Société d'Equipement du Rhin Supérieur, est experte et leader dans les domaines de l'aménagement, de la construction et de la gestion de patrimoine. Exemplaire dans la transition sociétale et environnementale (reconversions de sites, rénovation énergétique, habitat pour tous, services à la mobilité ...), elle est à l'écoute des évolutions, agile et innovante.

HISTORIQUE

- **1957** — Création de l'entreprise pour l'aménagement du quartier de l'Esplanade
- **1993** — Lancement de la construction du Parlement européen
- **2015** — Rachat de la Manufacture des Tabacs
- **2018** — Concession Nextmed
- **2025** — Achèvement de l'écoquartier Danube
- **2026** — Déploiement de la Foncière « la Manufacture »

CHIFFRES CLÉS

- **38** — Collaborateurs
- **23** — Opérations d'aménagement en Alsace
- **32** — Opérations de construction en Alsace

VALEURS



RÉSILIENCE ET DURABILITÉ



INTÉRÊT GÉNÉRAL



ÉQUITÉ



RESPONSABILITÉ TERRITORIALE



ROBUSTESSE

NOS MOTIVATIONS À L'ADHÉSION INITIATIVES DURABLES

L'adhésion à Initiatives Durables permet d'incarner notre volonté d'être exemplaire dans la transition sociétale et environnementale. La SERS souhaite être à l'écoute des évolutions, être agile et rester innovante.

sers vivre l'espace ensemble

CONTRAT DE **PROGRÈS**

initiatives durables

Les engagements que nous défendons

Progrès social



- Progresser dans la démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- Poursuivre la démarche de mécénat et mieux la valoriser
- Mettre en place une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Favoriser le dynamisme du CSE

Exigence environnementale



- Se préparer à la nécessité de la sobriété foncière
- Continuer d'agir en faveur de l'économie circulaire
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de décarbonation
- Mettre en place une démarche numérique responsable

Efficacité économique



- Continuer la diversification des activités et renforcer notre rôle d'ensemblier
- Adapter la communication à un contexte de plus en plus concurrentiel
- Poursuivre une activité recherche et développement en direction de la transition des métiers

Bonne gouvernance d'entreprise



- Devenir entreprise à mission
- Créer un groupement d'employeur en partenariat avec la SPL Deux Rives



CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Progrès Social »

Objectif

Progresser dans la démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Indicateur

- Résultats du questionnaire de satisfaction collaborateurs

Justification

Il s'agit d'avoir des conditions de travail favorisant l'épanouissement des collaborateurs, tout en participant à l'attractivité de la SERS.

Moyen

- Un questionnaire de satisfaction collaborateur par an
- Formations des collaborateurs selon les besoins remontés dans le questionnaire
- Cours de yoga une fois par semaine
- Convivialité : stammtischs, fête de Noël avec les familles des collaborateurs
- Organisation d'un voyage d'étude

Objectif

Poursuivre la démarche de mécénat et mieux la valoriser

Indicateur

- Budget mécénat annuel

Justification

La SERS souhaite soutenir des projets en lien avec ses missions, afin d'être un acteur de la société, d'affirmer son engagement sociétal et de prendre part à la vie du territoire.

Moyen

- Autres actions de mécénat : soutien récurrent à des projets (exemples : Maison Européenne de l'Architecture), et mécénat plus ponctuel à la demande
- Inclusion des collaborateurs dans la démarche
- Signature de conventions de partenariat avec les projets soutenus
- Présentation d'un bilan annuel au CA



CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Progrès Social »

Objectif

Mettre en place une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Indicateur

- Identification des postes critiques
- % de collaborateurs formés par an

Justification

Dans le cadre de la création du groupement d'employeur avec la SPL Deux Rives, mise en place d'une GPEC commune aux deux structures.

Moyen

- Accompagnement juridique via un cabinet d'avocat
- Accompagnement social via un prestataire externe
- Pilotage par la Secrétaire générale de la SERS et le Directeur Juridique de la SPL Deux Rives

Objectif

Favoriser le dynamisme du CSE

Indicateur

- Mise en place d'un CSE

Justification

Dans la perspective de la création du groupement d'employeur, la structure va passer le seuil des 50 salariés et doit permettre de poursuivre un dialogue social approfondi.

Moyen

- Intégration du CSE à la création du groupement d'employeur
- Préparation du CSE du groupement d'employeur et mise en conformité règlementaire concernant le dialogue social des entreprises de plus de 50 salariés

CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Environnement »

Objectif

Se préparer à la nécessité de la sobriété foncière

Indicateur

- Viabilité financière et territoriale de l'activité

Justification

La SERS porte une étude sur l'opportunité de créer une activité de compensation (ZAN, biodiversité, zone humide et carbone). Elle a la volonté de poursuivre la réflexion, en proposant une prestation de compensation (en interne et à des tiers), selon deux axes : gestion du foncier à renaturer, et activité même de renaturation.
La réglementation n'est toutefois pas encore stabilisée.

Moyen

- Dialogue avec la Banque des territoires et la CDC Biodiversité
- Échanges avec la Direction départementale des territoires (DDT) du Bas-Rhin
- Liens avec l'Agence du climat sur les questions de compensation carbone
- Veille réglementaire

Objectif

Continuer d'agir en faveur de l'économie circulaire

Indicateur

- 85% de valorisation des déchets pour les démolitions ou réhabilitations (contre une obligation légale de 70%)
- 1% du montant globale HT des travaux du chantier alloués aux matériaux de réemploi

Justification

La structure a la volonté de limiter la consommation de ressources pour réduire ses impacts environnementaux. L'économie circulaire est également un levier d'innovation.

Moyen

- Respect des engagements de la charte de l'économie circulaire dans le secteur de la construction du Relais 2D
- Participation à l'élaboration du dispositif permettant de faire se rencontrer l'offre et la demande
- Partenariat avec Relais 2D

CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Environnement »

Objectif

Poursuivre la mise en œuvre du plan de décarbonation

Indicateur

- Évolution des consommations d'énergie
- Pré-bilan carbone des nouvelles opérations d'aménagement

Justification

La SERS a réalisé un bilan carbone en 2023, à l'issu duquel un plan d'action pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre a été élaboré.

Moyen

- Aménagement : intégration systématique d'une démarche carbone dans les nouvelles opérations (logiciel)
- Construction / maîtrise d'ouvrage : renforcement des critères environnementaux dans le cahier des charges
- Patrimoine : fiabilisation des données d'analyse (consommation d'énergie) ; property manager, centralisation des informations, acquisition d'un logiciel
- Vie de bureau : déplacements, écogestes, achats de consommables

Objectif

Mettre en place une démarche numérique responsable, tout en intégrant l'usage de l'IA

Indicateur

- Volume des données stockées
- L'âge moyen du parc informatique
- Consommation électrique du système d'information

Justification

Il s'agit de réduire l'empreinte environnemental du système d'information, tout en optimisant les coûts liés aux équipements et services numériques. Nous souhaitons rester attentifs à la perte de sens liée à l'utilisation progressive de l'IA

Moyen

- Sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques
- Diagnostic préalable
- Définition de la stratégie
- Mise en place d'un plan d'action opérationnel



CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Efficacité économique »

Objectif

Continuer la diversification des activités et renforcer notre rôle d'ensemblier

Indicateur

- Sociétés de co-promotion : nombre d'opérations menées avec nos partenaires
- Foncière : nombre d'immeubles achetés par an / remis en location
- Revitalisation des centres-bourg : nombre de prospects

Justification

Le contexte réglementaire ainsi que la préservation des ressources fait que l'activité d'aménagement va se réduire, l'entreprise a donc besoin de trouver d'autres sources d'activité. Ce sont des réflexions qui ont été entamées dès 2020.

Moyen

- Construction de partenariats dans la Fabrique de la ville
- Création de sociétés de co-promotion (avec le bailleur social Habitation moderne et Procivis Alsace)
- Poursuite du développement de la foncière La Manufacture visant à proposer des logements abordables dans le centre de Strasbourg
- Poursuite du travail sur la revitalisation des centres-bourgs accessibles en train depuis Strasbourg, dans le cadre des opérations "Petites villes de demain"

Objectif

Adapter la communication à un contexte de plus en plus concurrentiel

Indicateur

- Nombre de participation à des salons professionnels
- Nombre de prospects atteints
- Nombre de clics sur le site internet
- Présence sur les réseaux sociaux

Justification

Il s'agit de valoriser l'image et la robustesse financière de la SERS dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

Moyen

- Participation à des Salons professionnels
- Posts LinkedIn avec des vidéos et des animations
- Mise en place d'un plan de communication plus ambitieux
- Refonte du site Internet



CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Efficacité économique »

Objectif

Poursuivre une activité recherche et développement en direction de la transition des métiers

Indicateur

- Nombre de projets en cours en matière de recherche développement
- Nombre de projets ayant abouti positivement, en débouchant sur de nouvelles compétences

Justification

La sobriété foncière et la nécessaire adaptation à la lutte contre le réchauffement climatique implique de travailler à l'évolution des métiers sur le long terme.

Moyen

- Réflexions sur la création de nouveaux métiers liés à la lutte contre le réchauffement climatique (exemple : activité de renaturation)
- Partenariats pour développer de de nouvelles compétences (exemple : revitalisation des centres-bourgs)
- Travail de terrain (accepter la possibilité d'échec)



CONTRAT DE PROGRÈS

initiatives durables

Nos engagements « Gouvernance »

Objectif

Devenir entreprise à mission

Indicateur

- Validation des statuts par le CA puis par l'AG
- Validation de l'Organisme Tiers indépendant

Justification

Cela s'inscrit dans la continuité de la démarche RSE et permet d'ancrer le rôle sociétal de la SERS. Celle-ci a la volonté d'innovations et d'être pionnier en matière de préservation des ressources et d'adaptation au réchauffement climatique.

Moyen

- Identification de la raison d'être et de la mission
- Embarquement des collaborateurs
- Dialogue avec les parties prenantes
- Mise en place de la gouvernance de la mission

Objectif

Créer un groupement d'employeur en partenariat avec la SPL Deux Rives

Indicateur

- Validation de la création du GE par le Conseil d'Administration au printemps 2027
- Création du GE au premier janvier 2028

Justification

La SERS et la SPL Deux Rives exercent le même métier mais ont des structures juridiques différentes. L'objectif de ce groupement d'employeurs et de faciliter la complémentarité des compétences entre les structures, de lisser la charge de travail des collaborateurs et de permettre une meilleure évolution des carrières.

Moyen

- Benchmarck
- Harmonisation des statuts, des rémunérations, des avantages
- Accompagnement juridique via un cabinet d'avocat
- Accompagnement social via un prestataire externe

CONTRAT DE **PROGRÈS**

Pour l'entreprise : Eric HARTWEG, Directeur Général

Fait à Strasbourg le 13/10/2026

Signature :

Eric HARTWEG
Directeur Général

Pour Initiatives Durables

Fait à Schiltigheim le 13/10/2026

Signature :

Initiatives Durables accompagne la SERS dans sa démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) et s'assure annuellement de l'avancée des engagements.